

# **COMMISSION PERMANENTE**

**REUNION DU 29 MAI 2024**

**RAPPORT DE MONSIEUR  
LE PRESIDENT DU CONSEIL EXECUTIF DE CORSE**

**ADISIONI DI A CULLITTIVITÀ DI CORSICA À L'ASSOCIU  
"RAMANTIQUE"**

**ADHÉSION DE LA COLLECTIVITÉ DE CORSE À  
L'ASSOCIATION "RAMANTIQUE"**

COMMISSION(S) COMPETENTE(S) : Commission des Finances et de la Fiscalité

## RAPPORT DU PRESIDENT DU CONSEIL EXECUTIF DE CORSE

Le présent rapport a pour objet d'approuver la demande d'adhésion de la Collectivité de Corse à l'association « RAMantique ».

### 1. Présentation de l'association « RAMantique »

Le réseau RAMantique (Réseau Archéologie Médiation Antique) est une association loi 1901 créée en avril 2014 et domiciliée à Javols. Sa création fait suite à un séminaire organisé par le SCérén (réseau Canopé) en partenariat avec le ministère de la Culture axé sur la visualisation de l'Antiquité (imaginaire et science). Un certain nombre de structures nationales s'est retrouvé au musée départemental de l'Arles antique autour de la question « comment montrer, par quels moyens, visualiser l'Antiquité ? »

L'objectif de l'association est de constituer un réseau de professionnels de la diffusion et de la promotion de l'archéologie antique afin :

- ✓ d'échanger sur les questions et les pratiques liées à la diffusion de l'archéologie antique ;
- ✓ d'enrichir les pratiques métiers ;
- ✓ de créer des outils communs et mutualiser les outils existants ;
- ✓ de mettre en œuvre des actions collectives permettant la diffusion et la valorisation du patrimoine archéologique antique auprès des publics, dans un souci de mutualiser les ressources intellectuelles et les moyens techniques.

L'association rassemble plus d'une quarantaine d'adhérents, personnes physiques ou morales, représentant des musées, des sites archéologiques et des services d'archéologie sur l'ensemble du territoire.

Deux réunions plénières se tiennent par an et des réunions restreintes en groupes de travail suivant les besoins des projets.

Les ressources sont stockées sur un compte partagé.

Par son adhésion, la Collectivité de Corse ferait connaître ses compétences et partagerait les outils de médiation créés par les équipes des service archéologie, site et Centre de conservation et d'étude (CCE) et musée d'archéologie d'Aleria (livret, mallette, festiv'in Aleria antica ect.) et gagnerait en professionnalisme par la richesse des pratiques et des échanges.

### 2. Les modalités pour adhérer à « RAMantique »

Il s'agit de :

- désigner un représentant titulaire et suppléant ;
- s'acquitter de la cotisation annuelle (100 € pour les membres institutionnels).

En conclusion, il est proposé :

- D'APPROUVER l'adhésion à l'association « RAMantique » pour une durée de 1 an renouvelable.
- DE DESIGNER comme représentant titulaire Mme Anne-Lise Pasquali-Marielli, médiatrice du site archéologique d'Aleria, et comme représentant suppléant Mme Marie-Laurence Marchetti, cheffe de service archéologie, sites et CCE.
- D'APPROUVER le paiement de la cotisation annuelle d'un montant de 100 € financé sur l'opération 4438Q001.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.